



ENSEIGNEMENT PERMANENT DE LA KINESITHERAPIE

CHU Bellevue – 34295 MONTPELLIER Cedex 5

Tél : 04 99 23 23 00 – Fax : 04 99 23 23 01

E-mail : kine@kinemontpellier.org

Site : <http://www.kinemontpellier.org>

Organisme de Formation n° 91 34 01 127 34

ACTUALISATION DES TECHNIQUES DE DRAINAGE, BANDAGES REDUCTEURS ET PRESCRIPTION

Objectifs		Intervenants
Apprentissage des bandages permettant de réduire le plus rapidement possible tout type d'œdème veino-lymphatique. Réaliser une prescription du matériel utilisé.		Maryvonne CHARDON Masseur-Kinésithérapeute, Cadre de Santé
Programme		Véronique BOUYS Masseur-kinésithérapeute
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître parfaitement tout le matériel existant et ses particularités • Etre capable de conseiller le patient, le pharmacien ou le médecin sur la contention définitive que l'on utilise • Exposé des cas cliniques avec traitements adaptés • Prescrire correctement le matériel nécessaire aux bandages • Démonstration et apprentissage de contentions/compressions faciles à réaliser et adaptées aux œdèmes veino-lymphatiques et contentions définitives • Actualisation des connaissances acquises à propos de la contention/compression 		
Niveau	Méthodes	Public concerné
Acquisition de connaissances et de techniques immédiatement applicables.	Cours théoriques – Stages pratiques.	Masseurs-kinésithérapeutes Cadres de Santé 8 participants maximum
Durée	Dates 2011 (au choix)	Coût
Nbre ½ journées : 2 Nbre d'heures : 8 - théorie : 1h - pratique : 7h	03 février <i>ou</i> 29 mars <i>ou</i> 21 avril <i>ou</i> 24 mai <i>ou</i> 23 juin <i>ou</i> 27 septembre <i>ou</i> 18 octobre <i>ou</i> 17 novembre <i>ou</i> 15 décembre Mardi ou Jeudi : 9h-12h – 13h-18h	250 €
Lieu		
IFMK - CHU Bellevue – Plan des 4 Seigneurs – 1, place Jean Baumel - 34295 Montpellier Cedex 5		

BULLETIN d'INSCRIPTION à retourner à :

E.P.K. – Enseignement Permanent de la Kinésithérapie
Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie CHU Bellevue – 34295 MONTPELLIER Cedex 5

NOM (M., Mme, Melle) Prénom

Adresse

CP / Ville Tél.....

e-mail :

souhaite m'inscrire à la formation : **ACTUALISATION DES TECHNIQUES DE DRAINAGE, BANDAGES REDUCTEURS ET PRESCRIPTION (M. CHARDON – V. BOUYS)**

date : 2011 et joint un chèque de **250 €** établi à l'ordre de "EPK".

Seul le règlement valide l'inscription. Ces formations étant soumises à quota, la limite d'inscription est fixée à 3 semaines avant le début du stage.

ANNULATION :

- plus de 20 jours avant la date de début du stage : remboursement du chèque - frais de dossier (10%)

- moins de 20 jours avant la date de début du stage : remboursement 50%

- le jour du stage ou le stage commencé, il n'y aura pas de remboursement.

Si le nombre de participants est insuffisant, l'E.P.K. se réserve le droit d'annuler un stage 15 jours avant sa date de début : remboursement des frais d'inscription.

Fait le :

Signature et cachet professionnel

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Responsable

Mme AVON-NICOLAS, membre de la Charte de Qualité, Cadre de Santé et Directrice de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Montpellier.

Intervenants

Professeurs, Médecins, Cadres de Santé, Docteurs en pharmacie, Masseurs-kinésithérapeutes et Professionnels de Santé vous proposent des formations complémentaires à la formation initiale en Masso-kinésithérapie.

Lieu

Ces stages se déroulent principalement à l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie - CHU Bellevue – Plan des 4 Seigneurs – 1, place Jean Baumel - 34295 Montpellier Cedex 5

Comment s'inscrire

- en utilisant le bulletin d'inscription ci-joint
- par mail : kine@kinemontpellier.org
- par téléphone : 04 99 23 23 00

La limite d'inscription est fixée à 3 semaines avant le début du stage. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée accompagnées de leur règlement. Les sessions sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants et la plupart sont limitées à 20 participants.

Annulation

- plus de 20 jours avant la date de début du stage : remboursement du chèque moins les frais de dossier (10%)
- moins de 20 jours avant la date de début de stage : remboursement 50%
- le jour du stage ou le stage commencé, il n'y aura pas de remboursement.

Si le nombre de participants est insuffisant, l'E.P.K. se réserve le droit d'annuler un stage 15 jours avant sa date de début : remboursement des frais d'inscription.

Quel financement ?

- pour les libéraux :
Certaines formations bénéficient d'une prise en charge par le FIF PL (<http://www.fifpl.fr/>) . Le dossier de demande de prise en charge sera envoyé avec la confirmation d'inscription (pièces à fournir : attestation URSSAF, code NAF, n° de SIRET).
- pour les salariés :
Après accord du financement de votre employeur, une convention est établie entre les deux établissements.